

Communiqué de presse

Gare à Pully : aménagement provisoire du terrain vague

Courant octobre, la Ville de Pully va aménager provisoirement le terrain vague qui borde la place de la Gare. Cette parcelle privée communale est destinée à terme à accueillir un nouveau bâtiment à usage mixte, commercial, administratif et d'habitation.

Après la démolition en 2011 du bâtiment de la place de la Gare 2 devenu insalubre, la parcelle a tout d'abord accueilli les baraques du chantier de surélévation des ponts CFF, travaux indispensables pour les trains à deux étages sur la ligne du Simplon.

Ensuite, cette parcelle a servi pour les travaux de requalification de la Gare et de ses accès aux quais.

Ces grands travaux sont maintenant terminés et la parcelle est en friche.

De nombreux Pulliérans ont exprimé leur souhait de voir un aménagement provisoire de cette parcelle, dans la mesure où la construction du futur bâtiment ne se fera pas immédiatement, le plan de quartier n'étant pas terminé.

La Municipalité a donc décidé de procéder à une requalification provisoire simple de cet espace privé communal avec de la prairie fleurie, des bacs à plantes et des bancs en bois.

Directement adjacente à la place de la Gare, cette réalisation est pleinement compatible avec la démarche participative que la Ville de Pully mène actuellement, et qui porte sur le réaménagement des espaces publics du centre-ville afin d'en améliorer la vitalité, l'attractivité et l'animation.

Pully, le 3 octobre 2016 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Nicolas Leuba, Conseiller municipal - Philippe Daucourt, Chef de service - 021 721 31 11